

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-784738

190101

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 5009	Société : R.A.M.		
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input checked="" type="checkbox"/> Autre : RETRAITE	
Nom & Prénom : REGAIGH RACHID			
Date de naissance : 29.06.1961			
Adresse : 211128 APT 5 WAFA 3 OULFA - CASABLANCA			
Tél. : 0600170246	Total des frais engagés : 21277,20 Dhs		

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

Cadre réservé au Médecin Spécialiste Endocrinologie Diabétologie 100, Résidence Al Otag Bd. Oum Rabii Oujda 20000 Tél. 05 22 20 45 45			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 29/12/23			
Nom et prénom du malade : RUE RAGUI PASEID Age:			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Diabète			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 24/12/2023

Signature de l'adhérent(e) :

DR. S. A. RUE RAGUI PASEID

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/11/2023	C 3 soins	3	1977,20	INP : 10134 Dr. Khatia CHAKHOUL Spécialiste Endocrinologue Diabète et diabétologie Résidence Al Ofad Bd Jemâa El Fna Casablanca - Tél. 05 22 91 77 81 CASA - Tél. 05 22 91 77 81 INPE 09 20 03 09 49

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HAYEL WIAM 252 BD OUED SEBDUL OULFA CASA - Tél. 05 22 91 77 81	23/11/2023	1977,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : [REDACTED]
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8 on each side. Arrows point to the left and				

Dr Khadija CHERKAOUI ZAHOUANI

ENDOCRINOLOGIE - DIABÉTOLOGIE
OBESITE - NUTRITION

Ex Médecin Chef du Centre Régional
de Diabétologie

Sur rendez-vous

الدكتورة خديجة الشرقاوي زهوانى

اختصاصية أمراض السكري وأمراض الغدد

السمنة - التغذية

طبيبة رئيسة سابقاً للمركز المجهوي

الأمراض السكري

بالموعد

Casablanca, le : 27/12/23

PEGRA Gui RA et iD

- Apidra slo Ncer

439,00 صيدلية حي الوسام
PHARMACIE HAY EL WASSAM
252 BD OUED SEBOU OULFA
CASA - Tel 05 22 91 17 31
INPE 09 20 30 94 29

S.V

6M

V 5 ml

764,00

20 5 ml

S.V

Dr. Khadija CHERKAOUI ZAHOUANI
Spécialiste Endocrinologue
Diabétologue
100, Résidence Al Ofok
Bd. Oum Rabii - Oulfa - Ha



100, Résidence Al Ofok Bd. Oum Rabii - Oulfa - Ha
رقم 100 إقامة الأفق شارع أم الريبع - الألفة - الدار البيضاء

4 717095 032811

Sur Rendez-vous

الهاتف: 35 60 89 31

56,30 x 4
1937120

Dine 25 00.0

2c p/semire
8m

S.V

S.V

S.V

S.V

Dr. Khaled CHAKIAGUI ZHOUANI
Spécialiste Endocrinologie
Spécialiste Diabetologie
100, Résidence Al Otag Bd. Oum
Ottawa, Rabat, Maroc 10100

صيدلية حي الونام
PHARMACIE HAY EL WIAM
252 BD OUED SEBOU OULFA
CASA - Tel: 05 22 91 17 31
NPE 092030949

LOT
EXP

SJ595
02/2026

Maphar
Bd Alkimia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi Casablanca
Forxiga 10 mg cp pell b28
P.P.V. : 419,00 DH

6 118001 185023

PPV: 56,30 DH
LOT: 23B10D
EXP: 02/2026

x4 ced

D-CURE® AMPoule
6 118001 32008

Apidra®
solution injectable

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebââ Casablanca
Apidra 100U/ml, Inj b6 aty
P.P.V : 439,00 DH

6 118001 081639

Lantus® SoloStar
100 Unités/ml
solution injectable en stylo prére
insuline glargin

sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain Sebââ 20250 - Casablanca
LANTUS SOLOSTAR 100U/ML SOL INJ BS
P.P.V. : 744DH00
6 118001 081615